



TERMES DE RÉFÉRENCE

Journée du Justiciable – Mbour

État civil et lutte contre l'émigration clandestine : enjeux et solutions

Chef de projet : Ramatoulaye NIANG

Contact : 77 521 33 99 / contact@amicalejustice.org

Organisateur	Amicale des Agents de la Justice (AAJ)
Lieu	Mbour
Date prévisionnelle	Jeudi 04 Juin 2026
Région	Thiès



1. Contexte et justification

Dans un contexte de mondialisation marqué par des exigences croissantes en matière de transparence, d'équité et de participation citoyenne, la modernisation du service public apparaît comme une priorité incontournable au Sénégal. Cette dynamique est renforcée par le lancement du New Deal technologique, qui ambitionne d'accélérer la transformation numérique de l'administration, notamment à travers la dématérialisation des procédures, la digitalisation des services, ainsi que l'amélioration de la gouvernance, de l'état civil et de l'accessibilité de la justice.

Le secteur de la justice, pilier fondamental de l'État de droit, s'inscrit pleinement dans cette évolution. Il lui revient de se réinventer pour devenir plus accessible, plus efficace et plus proche des citoyens, en intégrant les outils numériques tout en répondant aux attentes des usagers.

C'est dans cette optique que le personnel administratif et technique du ministère de la Justice s'est regroupé au sein de l'Amicale des Agents de la Justice (AAJ). Créée pour valoriser la contribution de ses membres et renforcer la performance du service public de la justice, l'AAJ s'est fixé pour objectifs de promouvoir la solidarité, la formation continue et le développement professionnel de ses membres ; d'offrir un cadre de réflexion et de proposition sur les enjeux du système judiciaire ; et de contribuer à l'amélioration de l'accès au droit et à la justice pour tous.

Dans le prolongement des Assises de la Justice initiées par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar Faye, et en réponse aux préoccupations exprimées par les justiciables à travers le pays, l'AAJ organise en 2026 les « Journées du Justiciable », sous forme de portes ouvertes dans plusieurs ressorts judiciaires du Sénégal. Après une première édition réussie en mai 2025 dans les ressorts de Tambacounda et de Ziguinchor, la deuxième édition se déploie dans les ressorts de Thiès, Saint-Louis et Kaolack.

1.1. Spécificité de la Journée de Mbour

Ville de pêcheurs située sur la Petite Côte à une cinquantaine de kilomètres au sud de Dakar, Mbour est devenue l'un des principaux points de départ de la migration irrégulière vers les îles Canaries. En 2024, plus de 11 000 Sénégalais ont tenté de quitter le pays de manière irrégulière, et Mbour a été endeuillée par plusieurs naufrages dramatiques, dont celui de septembre 2024 ayant causé au moins 39 morts.

Derrière ces tragédies se cache une réalité administrative : de nombreux jeunes n'ont pas d'existence juridique complète. L'absence d'extrait de naissance, de carte nationale d'identité ou de passeport les exclut des voies légales de mobilité et d'insertion professionnelle, les poussant vers les filières clandestines. Au niveau national, plus de 409 000 élèves des cycles préscolaire et élémentaire sont recensés sans acte de naissance.

Le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a promis une « traque sans répit » des réseaux de migration clandestine, tout en reconnaissant la nécessité d'apporter des



solutions structurelles. La Journée du Justiciable de Mbour entend contribuer à cette réponse en positionnant l'état civil comme un outil de prévention de l'émigration clandestine.

2. Thématique de la journée

« État civil et lutte contre l'émigration clandestine : enjeux et solutions »

Ville de pêcheurs devenue l'un des principaux points de départ de la migration irrégulière vers les îles Canaries, Mbour porte les stigmates de drames récurrents en mer qui endeuillent ses familles et sa jeunesse. Cette journée interroge le rôle de l'état civil – de l'acte de naissance au passeport – comme outil de prévention de l'émigration clandestine, en offrant aux jeunes une existence administrative qui ouvre la voie à des parcours légaux et à des alternatives économiques sur le territoire.

3. Objectifs

3.1. Objectif général

Sensibiliser les populations de Mbour au rôle de l'état civil comme fondement de l'identité juridique et levier de prévention de l'émigration clandestine, en facilitant l'accès aux procédures d'enregistrement et de régularisation.

3.2. Objectifs spécifiques

- Informer les jeunes et leurs familles sur l'importance de l'état civil pour l'accès aux documents d'identité, à l'emploi et à la mobilité légale.
- Présenter le cadre juridique réprimant la migration clandestine et les risques pénaux encourus par les organisateurs et les candidats.
- Faciliter l'accès aux procédures de régularisation de l'état civil (jugements supplétifs, audiences foraines) pour les populations sans documents.
- Promouvoir les alternatives économiques locales et les voies légales de migration, en lien avec les services de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Favoriser le dialogue entre les professionnels de la justice, les forces de sécurité, les familles de victimes et les leaders communautaires.
- Formuler des recommandations concrètes pour articuler prévention de la migration irrégulière et accès à l'état civil.

4. Résultats attendus

- Au moins 250 jeunes, pêcheurs, familles et leaders communautaires informés sur leurs droits et les procédures d'état civil.



- Un diagnostic des obstacles administratifs qui contribuent indirectement à la migration irrégulière.
- Des pistes de solutions concrètes pour faciliter l'accès aux documents d'identité et aux voies légales de mobilité.
- Un document de recommandations transmis aux autorités compétentes.
- Un renforcement de la confiance entre les communautés côtières et les institutions judiciaires et administratives.

5. Méthodologie et format

La journée sera organisée sous forme de portes ouvertes combinant plusieurs formats participatifs afin de maximiser l'engagement des participants et la qualité des échanges.

5.1. Programme de la journée

Horaire	Séquence	Description
08h30 – 09h00	Accueil et inscription	Enregistrement des participants, distribution de la documentation.
09h00 – 09h30	Cérémonie d'ouverture	Allocutions officielles : représentants des autorités judiciaires, administratives, du maire de Mbour et de l'AAJ.
09h30 – 10h30	Panel 1 – État civil et identité juridique	L'état civil comme fondement de l'existence juridique : de l'acte de naissance à la carte d'identité, du passeport à la mobilité légale. Les conséquences de l'invisibilité administrative.
10h30 – 10h45	Pause	Pause-café et networking.
10h45 – 12h00	Panel 2 – Migration clandestine et cadre pénal	Cadre juridique de la répression de la migration clandestine. Rôle des forces de sécurité. Témoignages de familles et de rescapés. Échanges avec les participants.
12h00 – 13h00	Panel 3 – Alternatives et parcours légaux	Voies légales de migration, programmes d'insertion professionnelle, accès à la formation et à l'emploi. Rôle des collectivités locales et des PTF.
13h00 – 14h00	Pause déjeuner	
14h00 – 15h30	Ateliers thématiques	Ateliers en sous-groupes : (1) Régularisation de l'état civil pour les jeunes sans documents ; (2) Sensibilisation communautaire contre la migration clandestine ; (3) Insertion professionnelle des jeunes pêcheurs.
15h30 – 16h00	Restitution et recommandations	Synthèse des travaux, formulation de recommandations, feuille de route.
16h00 – 16h30	Cérémonie de clôture	Allocutions de clôture, remerciements, photo de famille.

6. Public cible



-
- Jeunes de Mbour et des communes côtières, en particulier les pêcheurs et candidats potentiels à l'émigration.
 - Familles de victimes de la migration clandestine et associations de prévention.
 - Officiers d'état civil et agents des centres d'état civil.
 - Magistrats, greffiers et auxiliaires de justice du ressort.
 - Forces de défense et de sécurité (Marine nationale, gendarmerie, police).
 - Autorités administratives et élus locaux.
 - Services de l'emploi et de la formation professionnelle.
 - Organisations de la société civile, ONG et PTF.
 - Médias locaux et régionaux.

7. Ancrage dans les Objectifs de Développement Durable

Cette journée contribue directement aux engagements du Sénégal en faveur des ODD, notamment :

- ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces » : promotion de l'identité juridique pour tous et accès équitable à la justice.
- ODD 10 « Réduction des inégalités » : facilitation de la migration sûre, ordonnée et régulière (cible 10.7).
- ODD 8 « Travail décent et croissance économique » : promotion de l'insertion professionnelle des jeunes comme alternative à la migration clandestine.

8. Contribution attendue des Partenaires Techniques et Financiers

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative citoyenne, en cohérence avec la dynamique nationale de transformation impulsée par le New Deal technologique et les engagements du Sénégal en faveur des ODD, l'AAJ sollicite l'appui des PTF en qualité de partenaires stratégiques. L'accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- Appui financier : prise en charge totale ou partielle des coûts de la journée.
- Appui technique : mise à disposition d'experts thématiques et de facilitateurs.
- Appui logistique : fourniture de matériel de communication, supports pédagogiques, équipements audio-visuels.
- Visibilité et communication : co-branding, couverture médiatique, diffusion des recommandations.

Votre accompagnement contribuerait significativement à l'émergence d'un service public de la justice plus accessible, plus transparent, innovant et performant au Sénégal.



9. Coordination et contacts

L'organisation de la journée est assurée par l'Amicale des Agents de la Justice (AAJ) en coordination avec les autorités judiciaires et administratives compétentes.

Structure organisatrice : Amicale des Agents de la Justice (AAJ)

Tutelle : Ministère de la Justice du Sénégal

Partenariat local : Préfecture de Mbour, Tribunal départemental, Mairie de Mbour, Associations de pêcheurs

Contact : Alioune SY

Tél : 78 390 68 68 -76 479 39 39 / **Email :** contact@amicalejustice.org